

aller au tribunal?

Par **mademoiselle Perrine**, le **04/09/2006** à **18:01**

Voilà comme cette année le tribunal est juste à coté de mon IUT (je fais carrières juridiques) je pensais qu'aller assister à quelques séances pourrait être intéressant.

Je voulais savoir si:

- c'était réellement utile?
 - on avait le droit de se pointer comme ça au tribunal pour assister aux audiences?
- merci beaucoup

Par **Yann**, le **04/09/2006** à **18:11**

[quote="mademoiselle Perrine":3c6d6u48]- c'était réellement utile?[/quote:3c6d6u48]
Non, mais c'est toujours intéressant pour sa culture.

[quote:3c6d6u48]- on avait le droit de se pointer comme ça au tribunal pour assister aux audiences?

[/quote:3c6d6u48]

Oui, pas besoin d'invitation, sauf pour les huis clos qui ne sont pas publics.

Par **Disturbed**, le **04/09/2006** à **18:12**

Bonsoir,

Logiquement tu dois pouvoir y aller, à part dans des cas de huit-clos .

ET pour ce qui est de l'utilité, je te dirais que tu devrais aller t'en faire une idée toi même  wink.

..

A+ et tien nous au courant..

Par **Disturbed**, le **04/09/2006** à **18:13**

[quote="Yann":1zka5j9r][quote="mademoiselle Perrine":1zka5j9r]- c'était réellement

utile?[/quote:1zka5j9r]

Non, mais c'est toujours intéressant pour sa culture.

[quote:1zka5j9r]- on avait le droit de se pointer comme ça au tribunal pour assister aux audiences?

[/quote:1zka5j9r]

Oui, pas besoin d'invitation, sauf pour les huis clos qui ne sont pas publics.[/quote:1zka5j9r]

8)

Trop rapide l'admin. Image not found or type unknown

Par **mademoiselle Perrine**, le **04/09/2006** à **18:16**

Ok, merci pour l'info!

quand j'aurais un peu de temps libre j'irais y faire un tour. Est-ce qu'on peut être informé à l'avance des affaires qui vont y être traité?

Par **Stéphanie_C**, le **04/09/2006** à **22:37**

Salut Perrine,

Je pense que si tu fais des études en rapport avec le droit, cela peut être extrêmement intéressant d'aller voir quelques audiences, même si cela n'est pas nécessaire.

Je te suggère d'aller voir des audiences correctionnelles, assises lorsqu'il y a des sessions (attention c'est long mais super prenant en fonction des affaires), et bien sûr du civil même si ça pourrait te sembler beaucoup moins vivant que le pénal (il y a du gros contentieux au civil, et d'ailleurs parfois c'est drôle, surtout quand on voit les avocats adverses se démener pour

prouver à l'autre qu'il a tort sur telle servitude etc Image not found or type unknown)

Pour avoir les jours d'audience et les horaires, rien de plus simple : un tour ou un coup de fil à l'accueil, et c'est dans la poche !

NB : c'est du TI ou du TGI que tu vas aller voir ?

Par **Pisistrate**, le **05/09/2006** à **01:26**

Attention, il y a parfois des affaires assez dures (meurtres, viols etc.)

:!:

Image not found or type unknown

Mieux vaut ne pas avoir le moral trop bas avant d'aller à des audiences d'assises ou correctionnelles, car on y voit beaucoup de problèmes de drogue, d'alcoolisme, de conduite en état d'ivresse et sans assurance, de violence...

Enfin si tu veux travailler dans ce milieu, autant voir dès maintenant ce qui s'y passe
[img:2hjxwfqq]http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif[/img:2hjxwfqq]

Par **Stéphanie_C**, le **05/09/2006** à **09:57**

[quote="Pisistrate":rzksyb6x]Attention, il y a parfois des affaires assez dures (meurtres, viols etc.) [img:rzksyb6x] Image not found or type unknown

Mieux vaut ne pas avoir le moral trop bas avant d'aller à des audiences d'assises ou correctionnelles, car on y voit beaucoup de problèmes de drogue, d'alcoolisme, de conduite en état d'ivresse et sans assurance, de violence...

Enfin si tu veux travailler dans ce milieu, autant voir dès maintenant ce qui s'y passe
[img:rzksyb6x]http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif[/img:rzksyb6x][/quote:rzksyb6x]
Oui car des fois les audiences semblent dures, et tout n'est pas facile à entendre, donc quand on est pas habitué, c'est un peu comme l'agneau qui arrive dans la gueule du loup quoi...
La justice est faite pour s'occuper des problèmes de société (délinquants, problèmes entre les gens..) de façon générale. Il y a du gracieux en chambre civile mais ça ne constitue pas la masse principale.

Généralement, à une audience de JAF, ça arrive qu'on voit des mères hurler à la mort et insulter tout le monde parce qu'une décision a été prise concernant leur enfant (placement etc), et je dois dire que ça fait froid dans le dos, même en étant dans la profession.
Nous sommes toujours aux aguets, car un dérapage arrive très vite, en temps que greffiers ou adjoints nous sommes les interlocuteurs directs du public, et il arrive souvent que ce public s'en prenne à nous.

Par chance, je m'occupe du surendettement, et c'est un service où j'ai très peu de public à part les audiences (et comme on est deux, dont une magistrate, ça change déjà la donne).
Bon c'est pas joyeux c'est sûr, mais ce n'est pas aussi "triste" qu'on pourrait le penser : nous sommes là pour épauler les gens grâce à une procédure qui va leur permettre de bien repartir, et ceux de mauvaise foi on les renvoie à leur mauvaise foi !

Par **zazou**, le **05/09/2006** à **11:22**

moi personnellement je vais régulièrement au tribunal pour voir des audience public, car tu entends le vocabulaire juridique et moi ça m'est très utile et tu vois en gros comment se passe une audience.

Par mademoiselle Perrine, le 05/09/2006 à 17:20

merçi encore pour toute ses précisions. Le tribunal qui n'est pas trop loin de l'IUT c'est le TGI, il devrait donc il y avoir des affaires instructives.

[quote:2za8qnsf]Mieux vaut ne pas avoir le moral trop bas avant d'aller à des audiences d'assises ou correctionnelles,[/quote:2za8qnsf]

je n'oublierai pas ce conseil, merci encore